## En deux mots

**AGRICA est le seul groupe de protection sociale complémentaire dédié au monde agricole.**

Il propose des solutions performantes et spécifiques à ce secteur en prévoyance, santé et épargne retraite sous la marque AGRICA PRÉVOYANCE.

Il gère la retraite complémentaire des salariés agricoles au sein de l'Alliance professionnelle Retraite Agirc-Arrco.

Il met en place des dispositifs d'action sociale et de prévention pour accompagner à tout moment les salariés et les retraités agricoles.

## Proposition de valeur

• **Des objectifs concrets et une trajectoire financière solide**. Avec agrica+, nous nous fixons des objectifs concrets et ambitieux et visons un chiffre d'affaires en assurances de personnes dépassant le milliard d'euros et une part des activités d'assurance individuelle supérieure à 5% de notre chiffre d'affaires. La rentabilité restera au cœur de nos priorités avec en cible un ratio combiné en assurances de personnes inférieur à 100% et une maîtrise rigoureuse des coûts de gestion. Notre solidité financière sera consolidée avec une rentabilité des fonds propres cible de 4% pour piloter un ratio de solvabilité du Groupe proche de 250 %.

• **La data et les nouvelles technologies pour performer**. Nous accélérons notre transformation grâce à l'intégration de l'intelligence artificielle dans nos processus métiers en nous appuyant sur les solutions dédiées du marché, directement créatrices de valeur pour nos collaborateurs et nos clients.

• **Un collectif mobilisé et innovant pour porter notre ambition**. Notre collectif est le facteur clé de succès pour mettre en œuvre avec agilité les priorités stratégiques, nous adapter aux évolutions des années à venir et raccourcir les circuits de décision pour plus de rapidité et de proximité avec le terrain.

## Bénéfices clients

Le Groupe AGRICA assure les salariés agricoles en cas d'incapacité, d'invalidité ou de décès. Les retraités peuvent également souscrire à des contrats individuels, notamment pour la dépendance et le décès.

En matière de santé, le groupe propose aux entreprises une gamme de complémentaires santé accessible par contrat collectif. Les retraités bénéficient d'une offre spécifique.

À travers sa société de gestion de portefeuille, AGRICA Épargne, le groupe propose des dispositifs d'épargne collective : l'épargne salariale via le PEE (Plan d'épargne d'entreprise) ou le PERECO (Plan Epargne Retraite Collectif).




## Faits et Chiffres

- Date de création : Janvier 1997
- 830 collaborateurs
- Près de 1,5 million d'assurés cotisants
- Plus de 700 000 bénéficiaires d'une retraite complémentaire
- Près de 240 000 entreprises adhérentes
- En 2018, le Groupe AGRICA, Crédit Agricole et Groupama, ont renforcé leur partenariat pour créer le label AGRICA PRÉVOYANCE
- Obtention en 2024 du label bas carbone pour un projet en Haute-Marne

https://www.groupagrica.com/